

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 14 novembre 2024

Étaient présents : Patrice BARRIER, Valérie CHAUMET, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Régis COUTANT, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Sacha HEWAK, Cyril LAURENT, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Catherine MALAISÉ, Pascal TRAMONTANA,

Étaient excusés : Dominique LÉVÊQUE, Christine MAZY,

Étaient absents : Benoist APPARU, Patrick BEDEK, Denis BOUDVILLE, Jean-Pierre BOUQUET, Christian BRUYEN, Cédric CHEVALIER, Bertrand COUROT, Alain DEPAQUIS, Anne DESVÉRONNIÈRES, Jean-Pierre FORTUNÉ, Jacques JESSON, Thérèse LEBRUN, Véronique MARCHET, François MOURRA, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Evelyne QUENTIN, Arnaud ROBINET, Anne-Sophie ROMAGNY, René SCHULLER, Joël THOUVENIN, Julien VALENTIN, Nicole VIDAL

Franck LEROY, Président, ouvre la séance en visioconférence à 8h30, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

Ordre du jour

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte-rendu, diffusé en son temps, du conseil d'administration qui s'est tenu le 5 novembre à Tinquex n'a donné lieu à aucune observation particulière.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

Comité départemental pour l'emploi

À la suite de la finalisation des désignations pour les comités locaux pour l'emploi, les propositions pour le comité départemental ont été transmises à Monsieur le Préfet par l'intermédiaire du service de la DDETSPP en charge du suivi de ce dossier. La formule proposée lors du précédent CA a été retenue, ce qui a permis les propositions suivantes (à noter que nous n'avons pas reçu à ce jour l'arrêté de désignation officiel alors que les premières réunions ont eu lieu début décembre) :

Bassin d'emploi de REIMS

M. Philippe WATTIER, adjoint ville de Reims

M. Pierre GEORGIN, vice-président de la CU du Grand Reims

Bassin d'emploi d'EPERNAY

Mme Sylvie ROUILLÈRE, vice-présidente de la CA Épernay Pays de Champagne

M. Dominique LÉVÊQUE, président de la CC Grande Vallée de la Marne

Bassin d'emploi de SÉZANNE
Mme Danièle BÉRAT, vice-présidente de la CC de la Brie Champenoise
M. Patrice VALENTIN, Conseiller communautaire de la CC Sud-Ouest Marnais

Bassin d'emploi de CHALONS EN CHAMPAGNE
Mme Élixa SCHAJER, vice-présidente de la CA Châlons Agglo
Mme Natacha BOUCAU, vice-présidente de la CC Région de Suippes

Bassin d'emploi de VITRY LE FRANCOIS
M. Daniel FONTAINE, vice-président de la CC Vitry Champagne Der
Mme Pascale CHEVALLOT, présidente de la CC Perthois Bocage et Der

Désignation à l'unanimité des élus précités

Un tour d'horizon des différentes réunions et commissions est fait par les membres du CA qui le souhaitent :

- Observatoire des dynamiques rurales en lien avec l'éducation nationale : des éléments intéressants ont été communiqués sur les perspectives d'évolution des bâtis scolaires
- Comité Départemental d'Accès au Droit (CDAD) : il est signalé que le départ de Mme PICOURY risque d'entraîner un retard ou quelques délais allongés sur la prise en charge des dossiers en points justice dans le cadre de la Justice de proximité.

Bilan du Congrès départemental du samedi 16 novembre

Le congrès départemental a réuni cette année : 307 élus communaux participants pour 237 collectivités représentées. Une centaine de participants « non adhérents » était présents également : parlementaires, élus départementaux et régionaux, représentants de l'État et partenaires de l'association. Pour 2024 : 490 inscrits pour 401 présents environ. L'an dernier 491 inscrits pour 408 présents, l'ordre de grandeur est très proche.

Le déroulé des différentes séquences a été respecté globalement. Un décalage dans les séquences a été prévu en raison des impératifs d'agenda de Mme VAUTRIN. Les participants ont exprimé leur satisfaction à chacun des membres de l'équipe à la sortie et les retours sont positifs sur l'ensemble. Les membres du CA partagent ce retour positif.

Du côté de l'organisation, le placement dans la salle des personnalités au premier rang et les places réservées au deuxième pour le CA ne sont pas toujours occupées. Nous suggérons de réduire le nombre de places réservées pour éviter les rangs vides. Certains membres du CA indiquent ne pas avoir été informés qu'il y a des places réservées pour eux. Cela sera rappelé lors de la réunion préparatoire du CA précédant le congrès.

La formule du cocktail n'a pas posé de difficulté et nous n'avons pas eu de remarques quant à la suppression du déjeuner. À noter que la durée a été aussi longue que précédemment avec le repas assis. La consommation de champagne a quasiment doublé du fait de la durée prolongée. Il est rappelé que le cocktail est offert par les trois sénateurs marnais que nous remercions chaleureusement.

Pour l'édition 2025, il s'agira du dernier congrès du mandat. La date n'est pas arrêtée, nous consultons le Capitole pour la disponibilité de la salle : le 8 novembre ou le 15 novembre. Les membres du CA seront avisés dès qu'elle sera arrêtée définitivement.

Bilan du Déplacement au congrès national AMF le mardi 19 novembre

3 bus - 164 participants

Un nouvel acheminement depuis Vitry-Sézanne a été apprécié mais nous avons besoin de remplir davantage le bus pour l'équilibrer financièrement, l'opportunité de le renouveler sera donc réétudiée l'an prochain.

Un ajustement du montant demandé a été opéré en raison du changement de lieu pour le dîner (le restaurant ayant été remplacé par la réception au Ministère à l'invitation de Catherine VAUTRIN). Pour les personnes ayant réglé leur participation par chèque, nous avons proposé un remboursement de 30 euros après communication de leur RIB, 4 personnes ont renoncé à cette possibilité pour en faire cadeau à l'association.

Pour ceux qui souhaitaient régler par mandat, nous avons opéré le changement directement. La journée s'est très bien déroulée et les horaires ont pu être respectés pour chacun des rendez-vous que ce soit au ministère ou pour le spectacle. Les retours quant à la soirée proposée et le déroulement global de la journée sont positifs.

Formations 2025

La programmation des formations 2025 est en cours de construction. Comme chaque année nous évitons le mois de janvier qui est déserté habituellement. La première session est proposée le 29 janvier par Ludovic BAILLEUX, juriste de l'association, sur les reprises de concessions funéraires.

Nous identifions les besoins, examinons les formats horaires et la localisation des sessions.

Parmi les nouveautés :

- aide à la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (PCS)
- communication en période de gestion de crise
- l'intelligence artificielle pour les communes
- convaincre, gérer les objections et développer l'art de la répartie
- le calendrier électoral et les grandes étapes de la préparation de 2026, points de vigilance
- le management et la gestion du personnel territorial
- au second semestre : gestion des licences de débits de boissons et buvettes temporaires, risque cyber, passer le relai en fin de mandat

Les formations sur des thèmes habituels seront à nouveau proposées : la voirie et les chemins communaux, les finances, le budget, les élus et le risque pénal, l'occupation du domaine public...

Pour rappel, le tarif de la journée de formation a été réévalué pour passer de 95 à 120 euros lors du précédent CA. Il est proposé d'adapter le tarif de la demi-journée en le passant de 65 à 80 euros.

De même, dans des cas exceptionnels, il est proposé la possibilité de fixer un tarif adapté en cas de formation spécifique occasionnant une dépense ou des frais disproportionnés par rapport à nos formations habituelles au regard d'une nécessité de déplacement, d'utilisation de matériel spécifique, d'une licence, d'une taille de groupe réduite ou d'une durée particulière.

Proposition acceptée à l'unanimité

2025 : année de préparation renouvellement 2026

Pour l'association, cette année sera celle de la préparation au renouvellement de 2026 avec plusieurs dossiers à traiter :

- mise à jour statuts si besoin nécessitant une assemblée générale extraordinaire en novembre dans la perspective du renouvellement de nos instances.
- prospection des annonceurs pour l'annuaire, consultation pour l'impression, réalisation des pages et composition de la maquette
- préparation à la collecte des données par nos outils informatiques et numériques
- contact avec les différentes institutions pour une collecte unique et le partage des informations
- en vue des élections, préparation des guides conseiller municipal, communautaire, maire (mutualisation avec d'autres départements)

Programmation des réunions 2025

Réunions du CA :

- samedi 1^{er} février, de 8h30 à 10h
- samedi 5 avril, de 9h30 à 11h30
- samedi 14 juin, de 9h à 11h
- vendredi 29 août - lors du Carrefour des collectivités, rencontre informelle avec les Parrains
- samedi 20 septembre, de 9h à 11h
- en novembre, date à définir (probablement semaine 45)
- vendredi 5 décembre en soirée pour clôturer agréablement le mandat

Carrefour des collectivités territoriales : 29 et 30 août

Congrès départemental : à confirmer samedi 8 ou 15 novembre

Congrès national : déplacement le mardi 18 novembre

Informations et questions diverses

L'association a été informée de violences commises à l'encontre d'un élu dans le cadre de ses fonctions. Une saisine des membres du bureau vous parviendra prochainement par mail en vue de la demande de constitution de partie civile en soutien à Monsieur Jean-François SAINZ, maire de Bouzy, victime de dégradations de son véhicule personnel, menaces et injures.

En complément des actions de formations, il est souligné l'importance de poursuivre les réunions d'information en visioconférence. Le thème du démantèlement du réseau cuivre pourrait être abordé dans l'année car toutes les communes seront concernées. Le nouveau programme de l'Agence de l'eau mériterait également d'être présenté aux élus.

Une minute de silence est respectée en hommage à Monsieur Thierry DÉSIRA, Maire de Villers aux Nœuds, décédé la veille de notre réunion. Son investissement au service de sa collectivité est particulièrement souligné.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président
Franck LEROY